



COMMISSION EPISCOPALE JUSTICE ET PAIX RWANDA

BP: 4375 Kigali Avenue de la Paix, KN 4 Av. 36 Tél.: (250) 786166743



deskcontact@cejprwanda.org



@Rwandacejp



cejprwanda.org



CEJP Rwanda



CEJP Rwanda



flickr CEJP Rwanda

MESSAGE DE LA COMMISSION EPISCOPALE JUSTICE ET PAIX A L'OCCASION DE #KWIBUKA30

« Renouvelez-vous par une transformation spirituelle de votre jugement » (Ef 4, 23)

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Nous vous adressons nos salutations dans le Christ Ressuscité dans ce temps pascal où nous célébrons l'amour du Père envers nous, qui s'est manifesté jusque dans la mort de son Fils sur la Croix ; car *« Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils Unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais ait la vie éternelle »* (Jn 3,16).

Chers frères et sœurs,

Cette année, nous vivons la joie pascalle en commémorant un autre événement douloureux dans notre pays. C'est la 30^{ème} commémoration du Génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, qui a emporté plus d'un million de vies humaines innocentes. Ce crime a occasionné des malheurs et des douleurs dont seul Dieu connaît la profondeur et l'ampleur. Les cœurs saignent encore, les blessures sont toujours fraîches. De prime abord, permettez-nous d'adresser un message de consolation et de proximité aux rescapés du génocide dans ce moment de profonde douleur pour la perte des leurs.

Néanmoins, le chemin parcouru il y a 30 ans a été long et a connu pas mal d'actions visant la reconstruction du pays dans tous ses sens. Ce temps nous donne l'occasion poser un regard rétrospectif sur ce passé douloureux et nous ouvre à un avenir radieux que nous désirons vivre ensemble comme communauté nationale. Nous louons le Seigneur qui a toujours accompagné le peuple rwandais à travers les méandres de la vie vers une résilience communautaire et personnelle.

La valeur de la vie humaine

Les Saintes Ecritures nous racontent que Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance (Gn 1, 27) et ce dernier a le pouvoir de connaître et d'aimer son Créateur. Dieu l'a établi responsable et protecteur d'autres créatures. La personne humaine porte en elle l'image de Dieu et sa nature. Contemplant cette grandeur de l'homme, le psalmiste dit

« A voir ton ciel, ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles, que tu fixas, qu'est donc le mortel, que tu t'en souviennes, le fils d'Adam, que tu le veuilles visiter ? A peine le fis-tu moindre qu'un dieu ; tu le couronnes de gloire et de beauté pour qu'il domine sur l'œuvre de tes mains ; tout fut mis par toi sous ses pieds » (Ps 8, 4-7).

L'homme a eu le privilège d'avoir l'image et le cœur de Dieu. Ainsi donc, il mérite d'être respecté dans sa dignité indépendamment de sa couleur de peau, de sa race, de son origine et de son histoire. Il mérite d'être respecté et aimé.

Revenant sur la dignité de la vie humaine, le Pape Jean-Paul II écrit : *« la vie de l'homme vient de Dieu, c'est son don, son image et son empreinte, la participation à son souffle vital. Dieu est donc l'unique Seigneur de cette vie : l'homme ne peut en disposer »* (Evangelium vitae, 39). Il continue en ces termes *« la vie étant sacrée, elle est dotée d'une inviolabilité inscrite depuis les origines dans le cœur de l'homme, dans sa conscience. La question « qu'as-tu fait ? » (Gn 4, 10), posée par Dieu à Caïn après qu'il a tué son frère Abel, traduit l'expérience de tout homme : au plus profond de sa conscience, il lui est toujours rappelé l'inviolabilité de la vie — de sa vie et de celle des autres —, en tant que réalité qui ne lui appartient pas, parce qu'elle est propriété et don de Dieu son Créateur et Père »* (Evangelium vitae, 40).

Malheureusement, nous constatons que, dans diverses parties du monde, l'esprit d'indifférence et de violence ignore ou bouscule la vie. Qui a connu la valeur de la vie ne devrait rien faire que de la défendre, surtout la plus faible et la plus précaire. Riches ou pauvres, puissants ou faibles, nous partageons tous la même dignité parce que nous avons tous été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Pourquoi avons-nous oublié la valeur de la vie humaine ?

Les atrocités du génocide contre les Tutsis au Rwanda en 1994 sont des preuves sans équivoque de l'indifférence de la vie. Les auteurs de ces crimes considéraient les victimes comme moins dignes, des moins hommes à éliminer sans suite. La folie humaine avait débordé les limites, à cause d'intérêt de groupe. Les biens matériels et les intérêts narcissistes avaient pris le dessus par rapport à la vie et à la dignité de la personne humaine.

Si nous avions respecté la loi de la nature et de notre conscience qui nous inspire de faire le bien et de repousser le mal, nous ne nous serions pas laissés balloter par la folie barbare qui a emporté les vies humaines. Nous aurions dû reconnaître que nous partageons le même sort, la même destinée et le même Créateur. Le peuple rwandais déplore la fraternité bafouée en 1994, l'amitié rompue, les cœurs brisés et l'humanité niée. Ce sont les Rwandais qui ont attaqué leurs frères et les ont tués alors qu'ils partageaient tout. Le psalmiste y revient dans ce sens : *« Si encore un ennemi m'insultait, je pourrais le*

supporter. Si contre moi s'élevait mon rival, je pourrais me dérober. Mais toi, un homme de mon rang, mon ami, mon intime, à qui m'unissait une douce intimité dans la maison de Dieu ! » (Ps 55/54, 13-15).

Dans cette période de la 30^{ème} commémoration du Génocide perpétré contre les Tutsis, méditons, chacun personnellement, sur certaines attitudes. Comment me suis-je comporté avant, pendant et après le génocide ? Mes attitudes étaient-elles saines ? Comment ai-je fait pour vaincre les tentations du mal ? Comment me suis-je laissé entraîner dans le crime ? pourquoi ai-je laissé le mal s'installer dans mon cœur ? Que puis-je faire pour empêcher que le mal se répande dans mon cœur et dans ma famille ?

Après le génocide perpétré contre les Tutsis

Chers frères et sœurs,

Nous rendons grâce au Seigneur qui a permis aux Rwandais de retrouver la vie après ces terribles événements. A part les vies humaines, le génocide a mis à genoux tout le pays dans toutes ses sphères, les infrastructures publiques et privées ont été démolies, un bon nombre d'orphelins sans lendemain, des veufs/veuves sans soutien, des réfugiés dans les pays limitrophes, des milliers de prisonniers, l'idéologie génocidaire ambiante à l'intérieur tout comme à l'extérieur du pays, etc.

L'Eglise est intervenue dans la période des urgences pour venir au secours des personnes vivant dans les conditions précaires. Les interventions caritatives et des paroisses à cette époque ont réclamé plusieurs vies à la tombe. De l'autre côté, à travers la commission *justice et paix*, le travail de guérison des blessures et d'accompagnement psychologique s'avérait urgent. Des animateurs psychosociaux et des parajuristes mis en place dans les paroisses ont joué un rôle prépondérant dans le travail de reconstruction du pays.

Ensuite le processus synodal extraordinaire sur l'ethnisme organisé dans tous les diocèses du pays entre 1998 et 2000 a préparé les chrétiens à entrer dans les célébrations jubilaires, le jubilé de 2000 ans du christianisme et celui de 100 ans de l'évangélisation du Rwanda. Les recommandations issues de ce processus synodal reviennent sur la ferme détermination des fidèles à ne plus jamais oublier leur fraternité dans le Christ. Nous prions les fidèles à redécouvrir les richesses contenues dans ces recommandations et à rebâtir la fraternité fondée sur le Roc Jésus Christ.

Nous nous réjouissons des fruits du travail pastoral d'unité, de réconciliation et de résilience après 30 ans. L'Eglise au Rwanda fournit des grands efforts dans ce sens aux côtés des instances administratives du pays. Nous poursuivons ce travail en luttant également contre l'idéologie du génocide et le négationnisme.

Vers les horizons, renouvelons notre esprit

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Nous poursuivons le sentier de la paix et de la réconciliation, parsemé de pardon et de tolérance. « *Après un conflit*, nous dit le pape Benoît XVI, *la réconciliation souvent menée et accomplie dans le silence et la discrétion restaure l'union des cœurs et la coexistence sereine* » (Africae munus, 21). Nous avons préconisé le pardon comme remède à notre mal. Le pardon demandé, donné et reçu constitue le fondement des bonnes relations humaines, interpersonnelles, intra et intercommunautaires. Nous encourageons les pasteurs d'âme qui offrent leur temps et leur personne dans cette dynamique qui refait la communauté humaine et chrétienne. Nous exhortons également ceux qui ont été reconnus coupables du crime de génocide à s'abaisser et à demander sincèrement pardon et les rescapés à offrir ce beau cadeau, qu'est le pardon. En effet, *c'est en donnant et en accueillant le pardon*, poursuit le pape Benoît XVI, *que les mémoires blessées des personnes et des communautés ont pu guérir et que les familles jadis divisées ont retrouvé l'harmonie* » (Africae munus, 21).

Chers frères et sœurs, le pardon exige, au préalable, un dépassement de soi et de ses intérêts propres. Il est une ouverture vers un avenir radieux et paisible. Ainsi donc, nous vous exhortons à vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement (Ef 4, 23) pour vivre tournés vers le Seigneur Prince de la paix.

Kigali, le 4 avril 2024

+Anaclet MWUMVANEZA

Évêque de Nyundo

et Président de la Commission Episcopale

Justice et Paix du Rwanda